

ANNÉE SCOLAIRE 2025~2026

NOTE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

CANDIDATURE AUX DIFFÉRENTES INSTANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

Les décrets 85-1285 du 28 novembre 1985 et 2001-47 du 16 janvier 2001 relatifs à l'organisation administrative et financière des Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelles agricoles, fixent la composition du Conseil d'administration et du Conseil Intérieur et les modalités d'élections des représentants des parents d'élèves.

Sont électeurs et éligibles, les parents et les personnes qui ont la garde légale d'un ou plusieurs de ces élèves. Ils disposent d'un suffrage par parent.

- Conseil d'administration : 2 représentants élus des parents

Ce conseil délibère 3 fois par an (après avis des différents conseils) sur les affaires de l'établissement, budget, sécurité, règlement intérieur, projet d'établissement.

C'est une instance de décision

Conseil intérieur : 3 représentants élus des parents

Ce conseil examine les questions qui relèvent de l'autonomie pédagogique et éducative, en particulier celles relatives à l'organisation générale (règlement intérieur, sécurité, hygiène, discipline, projets pédagogiques, voyages d'études...)

Certains dossiers ou thèmes sont préparés par commission : commission vie scolaire, CDI, menus ... Ce conseil a un rôle consultatif. Il se réunit 2 fois par an.

Conseil de classe : 2 représentants des parents par classe

Il se réunit 2 à 3 fois par an selon la classe. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe ainsi que le déroulement de la scolarité de chaque élève exposé par le professeur principal.

Si vous souhaitez participer à la vie de l'établissement, vous pouvez d'ores et déjà proposer votre candidature à l'un ou plusieurs de ces conseils. Une réunion d'information des parents d'élèves aura lieu le jour de la rentrée.

	COUPON RÉPONSE
Je soussigné(e) Parent de	Classe :
Propose pour l'année scolaire 2025~2026 instances :	6 ma candidature de représentant des parents d'élèves aux différentes
– Conseil d'admin – Conseil intérieur	
– Conseil de classe	
	Fait à, le/, le/